

Compte à rebours



Bulletin de Deloitte Canada sur le passage aux IFRS

Table de matières

Les IFRS au Canada – revue de l'année 2008 **2**

Publications et événements de Deloitte portant sur les IFRS **4**

Tour d'horizon international : Mises à jour et nouvelles de l'IASB **8**

Personnes-ressources **12**

Sondage – Chaque mois, environ 15 000 personnes reçoivent le bulletin *Compte à rebours*. Cela prouve bien que le passage aux IFRS intéresse beaucoup de gens. Nous aimerions avoir vos commentaires afin de continuer à vous fournir l'information dont vous avez besoin. Veuillez prendre quelques instants pour remplir le [sondage en ligne](#). Votre rétroaction est importante.

Visitez-nous
www.DeloitteIFRS.ca/fr

La présente publication de Deloitte ne prétend fournir aucun conseil ou service dans les domaines de la comptabilité, des affaires, des finances, du placement, du droit et de la fiscalité, ni aucun autre conseil ou service professionnel.



Voici le dernier numéro de *Compte à rebours* de l'année 2008. L'année qui s'achève a été marquée par de nombreux changements sur le plan des IFRS et de l'information financière en général. En début d'année, la date de basculement aux IFRS pour le Canada a été confirmée et maintenant que l'année tire à sa fin, nous prévoyons que les premières entreprises qui ont choisi l'adoption anticipée commenceront à présenter des informations IFRS selon le calendrier prévu, soit en 2009.

La position des sociétés à l'heure actuelle est généralement différente de celle qui prévalait lors de la publication du premier numéro de *Compte à rebours*. Les messages qui étaient alors véhiculés, comme « Commencez tôt », ont été remplacés par des messages invitant à la mise à exécution des plans dans un contexte où les entreprises semblent bien comprendre ce qu'implique l'adoption des IFRS.

Dans ce numéro, nous récapitulons les principaux événements liés aux IFRS survenus en 2008. Nous vous rappelons que nous aimerions avoir vos commentaires dans le cadre de notre étude comparative visant à vous permettre de comparer les décisions prises à l'égard des IFRS et le chemin parcouru par rapport à vos pairs. Les résultats seront publiés dans un numéro de *Compte à rebours* en 2009.

Nos vœux les meilleurs pour la période des Fêtes et au plaisir de vous retrouver en 2009!

Don Newell
Leader national, Services IFRS

Les IFRS au Canada – revue de l’année 2008

L’année 2008 a été, à de nombreux égards, « l’année des IFRS », avec la confirmation, tôt dans l’année, de la date de basculement aux IFRS pour le Canada et avec la publication, vers la fin de l’année, de la « feuille de route vers les IFRS » par la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Entre-temps, nous avons été témoins de prises de position en matière de réglementation au Canada et de la publication d’un exposé-sondage à portée générale par le Conseil des normes comptables (CNC), document qui fait état des IFRS dans leur ensemble avant leur introduction au Canada. L’incidence de la crise des marchés survenue récemment a pris beaucoup de place au cours des derniers mois et les normalisateurs partout dans le monde ont convenu d’une réponse commune pour y faire face. Plus précisément, le rythme d’exécution du projet de l’International Accounting Standards Board (IASB) a été accéléré, ce qui a entraîné des points supplémentaires dont les entreprises canadiennes qui adoptent les IFRS devront tenir compte. Voici un aperçu des principaux événements survenus en 2008. Ne manquez pas le numéro de janvier de *Compte à rebours*, dans lequel nous vous ferons part de nos prédictions à l’égard des IFRS pour 2009.

13 février 2008

Le CNC confirme que les entreprises à but lucratif ayant une obligation publique de rendre des comptes devront utiliser les IFRS à compter de 2011. Les IFRS remplaceront les PCGR du Canada qui sont actuellement en vigueur pour ces entreprises. Les entreprises visées sont les sociétés cotées et d’autres entreprises à but lucratif devant rendre compte à des groupes importants ou diversifiés de parties prenantes. La date de basculement officielle s’applique aux états financiers intermédiaires et annuels qui se rapportent aux exercices commençant le 1^{er} janvier 2011 ou après cette date. Les sociétés fermées (les entreprises sans obligation publique de rendre des comptes) et les organismes sans but lucratif ne sont pas tenus d’adopter les IFRS en 2011, mais y sont autorisés. Cliquez sur le lien suivant pour accéder au [communiqué de presse du CNC](#).

7 avril 2008

Le CNC publie un exposé-sondage à portée générale, intitulé *Adoption des IFRS au Canada*, qui inclut le libellé complet des IFRS. La version imprimée de ce document constituerait le plus long exposé-sondage à avoir été publié au Canada. En plus de contenir les IFRS et de proposer une méthode de révision des IFRS, l’exposé-sondage inclut une proposition de définition du terme entreprise ayant une obligation publique de rendre des comptes (OPRC). Cette définition est cruciale car elle permet de déterminer si une entité est tenue d’adopter les IFRS ou non. En décembre 2008, le libellé de cette définition n’avait toujours pas été finalisé et un deuxième exposé-sondage à cet égard est prévu pour le début de 2009.

9 mai 2008

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) publient l’Avis 52-320 du personnel des ACVM, *Information sur les modifications prévues aux conventions comptables découlant du passage aux Normes internationales d’information financière*, qui indique les obligations d’information à respecter avant l’adoption des IFRS, informations qui doivent être fournies dans le rapport de gestion d’un émetteur assujéti. Les obligations d’information doivent être appliquées trois ans avant la date de basculement aux IFRS et concernent l’information devant être présentée dans les rapports de gestion intermédiaires et annuels. Pour obtenir plus de détails sur le calendrier d’application, la nature et la portée des obligations d’information proposées, veuillez consulter le [communiqué de presse émis par les ACVM](#).

Les IFRS au Canada – revue de l’année 2008 (suite)

27 juin 2008

Les ACVM publient un deuxième Avis du personnel sur les IFRS. Cet avis fait suite à un document de réflexion présenté en vue d’un appel de commentaires en février et fait état du point de vue du personnel des ACVM sur les changements qui pourraient être apportés aux règlements sur les valeurs mobilières, en lien avec la transition du Canada vers les IFRS pour les entités ayant une OPRC en 2011. L’Avis 52-231 du personnel des ACVM s’intitule [Adoption anticipée des Normes internationales d’information financière, utilisation des PCGR américains et renvoi aux IFRS-IASB](#). L’Avis vient confirmer que l’adoption anticipée sera permise si un émetteur assujetti demande une dispense qui l’autorise à publier des états financiers selon les IFRS avant 2011 et si les ACVM acceptent cette demande, ce qui signifie que nous pourrions assister au dépôt de certains états financiers IFRS au Canada en 2009.

Octobre 2008

La crise du crédit devient le centre d’intérêt du monde de l’information financière, alors que les normalisateurs se concertent pour analyser l’étendue de tout changement devant être apporté rapidement au cadre de présentation de l’information financière. Des directives sur le reclassement de certains types d’instruments financiers sont adoptées quasi-immédiatement pendant que des questions sont soulevées en lien avec la manière dont la juste valeur des instruments financiers doit être établie dans un marché inactif.

31 octobre 2008

Le plan de travail révisé de l’IASB est publié. Ce plan tient compte de l’accélération du rythme d’exécution de certains projets en raison de la crise du crédit. Cela signifie que les adoptants canadiens des IFRS devront s’assurer que leur projet de mise en œuvre tient compte des changements relatifs au basculement et inclut un calendrier ambitieux pour l’exécution des tâches d’ici 2011. Les projets de grande envergure incluent les états financiers consolidés, la comptabilisation à la juste valeur, les contrats de location et la décomptabilisation des instruments financiers.

14 novembre 2008

La SEC publie, en vue d’un appel de commentaires, la feuille de route qu’elle propose à l’égard de l’utilisation possible des états financiers préparés conformément aux IFRS par les émetteurs américains (*Roadmap for the Potential Use of Financial Statements Prepared in Accordance with International Financial Reporting Standards by US Issuers*). La date limite pour formuler des commentaires sur cette proposition de 165 pages est le 19 février 2009. La feuille de route établit plusieurs cibles qui pourraient mener à l’utilisation obligatoire des IFRS par les émetteurs américains en 2014, si elles sont atteintes.

Décembre 2008

Le Conseil des normes comptables (CNC) a confirmé de nouveau sa décision d’adopter les IFRS en 2011 pour les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes. Cette confirmation a été faite à la suite de discussions sur les événements récents, comme la publication de la « feuille de route » de la SEC (novembre 2008) et l’incertitude des marchés financiers qui prévaut actuellement (octobre 2008).

Publications et événements de Deloitte portant sur les IFRS

Ce [lien](#) vous donnera accès à un résumé des publications de Deloitte sur les IFRS et des événements connexes. (*Vous devez commencer par ouvrir une session; ceux qui veulent accéder au site pour la première fois devront remplir un court formulaire d'inscription.*) Nous avons inclus ci-dessous de l'information sur les nouvelles publications et les nouveaux événements les plus pertinents pour les sociétés canadiennes.

Événements sur les IFRS

Programme Administrateurs avertis

8 janvier 2009 – Se préparer aux réunions de fin d'exercice du comité de vérification

Comme par les années passées, la séance du programme Administrateurs avertis de janvier mettra l'accent sur les problèmes et les questions de comptabilité et de réglementation devant être pris en compte par les administrateurs lorsqu'ils examinent et approuvent les états financiers annuels ainsi que d'autres documents réglementaires devant être déposés.

Nos présentateurs

Don Wilkinson, vice-président du conseil, Deloitte

Bryan Pinney, associé directeur, Service national de certification

Paul G. Cherry, président du Conseil des normes comptables, Institut Canadien des Comptables Agréés

Robert J. Kueppers, chef de la direction adjoint, Deloitte

Date et heure

8 janvier 2009, de 11 h à 13 h (Heure de l'Est)

Pour vous inscrire à cet événement et avoir des précisions sur les divers lieux où se tiennent ces séances, [cliquez ici](#).

Webémissions

Faits saillants du congrès national de l'American Institute of Certified Public Accountants (AICPA)

Comme les PCGR du Canada convergent clairement vers les IFRS, les États-Unis semblent prêts à faire de même avec leurs PCGR peu de temps après. La discussion tenue le 18 décembre portait sur les faits saillants du congrès, dont les suivants :

- questions liées à l'application des PCGR des États-Unis;
- convergence des PCGR des États-Unis et des IFRS;
- problèmes de présentation de l'information pour les émetteurs privés étrangers;
- domaines qui préoccupent les organismes de réglementation;
- nouvelles normes comptables.

[Regardez la reprise](#)

Publications et événements de Deloitte portant sur les IFRS (suite)

Cours en ligne

Apprentissage électronique sur les IFRS à l'intention des administrateurs : Pour aider à maintenir les compétences financières des membres des conseils d'administration et des comités de vérification



Afin de s'acquitter de leurs responsabilités de surveillance de façon efficace durant le processus de transition des PCGR du Canada aux IFRS et par la suite, les membres des conseils d'administration et des comités de vérification doivent maintenir leurs compétences financières. Étant donné que les activités de conversion aux IFRS sont déjà en cours, il est temps d'entreprendre le processus de formation sur les IFRS.

Voilà pourquoi Deloitte a élaboré un programme de formation électronique sur les IFRS qui répond aux besoins des administrateurs et qui est axé sur la conscientisation plutôt que sur les détails techniques.

Communiquez avec votre conseiller de Deloitte en matière d'IFRS pour accéder au programme de formation électronique sur les IFRS à l'intention des administrateurs, sur CD ou en ligne. La version française sera disponible à la mi-janvier.

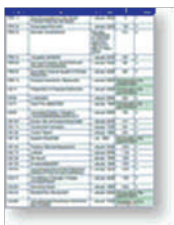
Liste de contrôle sur la présentation et les informations à fournir (2008)



Nous avons mis à la disposition des professionnels la version en PDF de la publication [IFRS Presentation and Disclosure Checklist 2008](#) pour l'exercice qui se termine le 31 décembre 2008. Nous avons déjà publié la version de la [Liste de contrôle en format Microsoft Word](#) (version décompressable d'un fichier MS Word de 502K). La liste de contrôle est formatée de manière à indiquer si les éléments de présentation et d'informations à fournir dans les états financiers à examiner doivent être inscrits ou non, ou s'ils sont sans objet. Des liens permanents à ces publications se trouvent dans la page [Model Financial Statements](#).

Publications IFRS

Questionnaire sur la conformité aux IFRS pour 2008



Le Bureau mondial des IFRS de Deloitte a publié le **Questionnaire sur la conformité aux IFRS pour 2008**. Ce questionnaire résume les obligations de comptabilisation et d'évaluation des IFRS publiées le 31 octobre 2008 ou avant. Ce document peut être utilisé pour vous aider à déterminer la conformité à ces obligations. Les éléments de ce questionnaire font l'objet de renvois aux sections pertinentes des IFRS. Le questionnaire compte 329 pages. Cliquez sur ce lien pour télécharger la version Word en anglais du [Questionnaire sur la conformité aux IFRS pour 2008](#) (version décompressable d'un fichier MS Word.) Un lien permanent à ce document se trouve dans la page [Model Financial Statements](#).

Publications et événements de Deloitte portant sur les IFRS (suite)

iGAAP 2009 – A guide to IFRS reporting



La nouvelle publication de Deloitte, **iGAAP 2009 – A guide to IFRS reporting**, est le guide par excellence pour l'application des IFRS à l'échelle mondiale. Cet ouvrage de 2 700 pages fournit des indications essentielles et pertinentes sur une foule de questions, une analyse des principales considérations dont les entités publiantes doivent tenir compte, ainsi que des explications claires et précises sur les obligations des IFRS. L'ouvrage fournit également, à titre d'aide supplémentaire, les commentaires d'un expert, notamment pour les IFRS ambiguës, confuses ou celles qui n'abordent pas la notion recherchée. De plus, le guide comprend de nombreux exemples pour montrer la façon dont les normes s'appliquent dans la pratique.

La version canadienne de cette publication iGAAP est aussi disponible:

iGAAP 2008: IFRS for Canada



Deloitte a conçu le document **iGAAP 2008: IFRS for Canada**, qui a été publié par CCH. Il s'agit d'un manuel de référence détaillé sur la convergence des PCGR du Canada vers les IFRS. Sa lecture est essentielle aux professionnels en comptabilité et à quiconque désire comprendre les répercussions qu'aura la conversion aux IFRS sur son organisation au Canada. Rédigé par des praticiens canadiens à l'intention de leurs compatriotes, ce manuel offre une feuille de route visant à aider les entreprises à réussir leur passage des PCGR du Canada aux IFRS. Il est vendu à www.cch.ca/product.aspx?WebID=2424 (disponible uniquement en anglais).

Examen des rapports financiers IFRS au Royaume-Uni



Deloitte (Royaume-Uni) a publié le document **Right to the end – Surveying financial statements in annual reports**. Cet ouvrage aborde l'information présentée dans les sections financières des rapports annuels de sociétés inscrites au Royaume-Uni déposés entre le 1er août 2007 et le 31 juillet 2008. La publication est basée sur un examen des états financiers de 130 sociétés cotées, lesquelles ont été divisées en deux catégories : 30 fiducies de placement et 100 sociétés d'autres catégories. Ce document comprend un examen des points suivants :

- façon dont la conformité aux obligations de présentation et les choix de conventions comptables effectués aux fins des IFRS ont varié;
- diversité dans la présentation des états financiers de base;
- jugements cruciaux et principales estimations considérés par les administrateurs comme étant les plus importants.

Le rapport fournit des précisions sur certaines obligations actuelles en matière de présentation et sur les faits nouveaux, ainsi que de nombreux exemples de « pratiques exemplaires ». Cliquez sur ce lien pour télécharger la publication [Right to the End - Surveying Financial Statements in Annual Reports](#).

Publications et événements de Deloitte portant sur les IFRS (suite)

Bulletins IAS Plus

Ce mois-ci, Deloitte a publié quatre numéros du bulletin IAS Plus, lesquels viennent résumer notre point de vue sur les activités récentes en matière de normalisation :

Bulletin sur les plus récentes révisions apportées à IFRS 1



Le Bureau mondial des IFRS de Deloitte a publié un numéro spécial du bulletin IAS Plus : [IAS Plus Update Newsletter – Revisions to IFRS 1 on First-time Adoption of IFRSs](#). Les modifications fréquentes apportées à IFRS 1 depuis sa première publication en 2003 ont fait en sorte que la norme est plus complexe et moins claire. La nouvelle version d'IFRS 1 qui vient d'être publiée conserve le sens fondamental de la version précédente, mais sa structure a été modifiée. Elle remplace la version précédente et est en vigueur pour les entités qui adoptent les IFRS pour la première fois pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009 ou après cette date. Une application anticipée est autorisée. Vous pouvez consulter tous les anciens bulletins IAS Plus [ici](#). Vous pouvez également [vous inscrire](#) pour recevoir un abonnement gratuit par courriel.

Bulletin sur l'IFRIC 17 – Distributions d'actifs hors trésorerie aux propriétaires



Ce numéro spécial du bulletin IAS Plus : [IFRIC 17: New Interpretation on Non-cash Distributions](#), discute de l'[Interprétation](#) publiée le 27 novembre 2008 qui est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009. Son adoption anticipée est autorisée. L'IFRIC 17 traite des distributions d'actifs hors trésorerie au prorata, à l'exception des transactions sous contrôle commun.

Bulletin sur les modifications proposées à la norme sur les parties liées



Ce numéro intitulé : [IAS Plus Update – Revised Exposure Draft \(ED\) on Disclosure of Relationships with the State](#), explique les [changements](#) à IAS 24, Information relative aux parties liées, proposés par l'IASB dans un exposé-sondage publié le 11 décembre 2008. L'objectif visé par l'exposé-sondage est de simplifier les obligations d'information qui s'appliquent aux entités contrôlées par l'État selon la version actuelle d'IAS 24. L'exposé-sondage reprend une proposition qui a été publiée par l'IASB en 2007. De nombreux répondants ont affirmé que les exemptions proposées en 2007 étaient insuffisantes et que la norme révisée aurait été trop complexe pour être appliquée concrètement. Par conséquent, l'IASB a révisé ses propositions.

Bulletin de fin d'exercice – clôture de 2008



Ce numéro spécial du bulletin IAS Plus, intitulé [IAS Plus Update – Closing Out 2008](#), fournit une vue d'ensemble des nouvelles normes et interprétations ainsi que de celles qui ont été révisées, qui entrent en vigueur à compter de décembre 2008 et des périodes comptables subséquentes. Le bulletin inclut des hyperliens à des bulletins antérieurs de Deloitte qui traitent plus spécifiquement d'une norme ou d'une interprétation en particulier.

Tour d'horizon international : Mises à jour et nouvelles de l'IASB

3 décembre 2008 : Paul Cherry est nommé président du Standards Advisory Council (SAC)



Les administrateurs de l'International Accounting Standards Committee Foundation (IASCF) ont nommé M. Paul Cherry à la présidence du [Standards Advisory Council \(SAC\)](#) pour un mandat de trois ans débutant le 1er janvier 2009. M. Cherry est président du Conseil des normes comptables, poste qu'il quittera à la fin de mars 2009. Il avait précédemment présidé le Standing Interpretations Committee (Comité permanent d'interprétation), soit le comité précurseur de l'IFRIC sous l'ancien IASC. M. Cherry succédera à Nelson Carvalho, dont le mandat à la présidence du SAC se termine à la fin de l'année. Les administrateurs de l'IASCF sont sur le point de terminer la sélection de deux vice-présidents et la composition du conseil dans son ensemble. Les nominations devraient être annoncées au cours des prochaines semaines. Cliquez sur le [lien suivant](#) pour accéder au communiqué de presse.

3 décembre 2008 : Soutien à grande échelle des normes mondiales par les chefs des finances



Dans le cadre du projet de recherche [International Standards Project](#) (un projet commun de la Duke University, aux États-Unis, et de la Oxford University, au Royaume-Uni) un document intitulé **Research Report Assessing the IASB** a été publié, qui présente les résultats d'un sondage sur les IFRS et l'IASB effectué auprès de 749 hauts dirigeants financiers. Les principaux chercheurs sont les professeurs Tim Buthe (Duke) et Walter Mattli (Oxford). Les personnes ayant pris part au sondage étaient, pour la plupart, des chefs des finances et des chefs comptables de sociétés inscrites auprès des

plus grandes Bourses des États-Unis (New York), d'Allemagne (Francfort), de France (Paris-Euronext) et du Royaume-Uni (Londres). Voici un aperçu des sujets abordés :

- évaluation du rapport coûts-bénéfices des IFRS;
- caractère souhaitable, en général, du passage des normes d'information financière nationales aux IFRS;
- points positifs et négatifs actuels de la normalisation de l'IASB;
- problèmes nouveaux, y compris le caractère souhaitable de la réglementation comptable relative à la « juste valeur ».

Cliquez sur [ce lien](#) pour télécharger le rapport à partir du site Web du projet. Le rapport est la propriété de MM. Buthe et Mattli. Vous pouvez aussi télécharger ce rapport à partir du [site IAS Plus](#), car les auteurs du rapport ont gentiment accepté de le publier sur ce site.

Tour d'horizon international : Mises à jour et nouvelles de l'IASB (suite)

11 décembre 2008 : L'IASB publie un nouvel exposé-sondage relativement à la norme proposée sur les parties liées



L'IASB a publié un exposé-sondage révisé (2008) dans lequel il propose de modifier IAS 24, [Information relative aux parties liées](#), en ce qui a trait aux relations avec l'État. L'objectif visé par l'exposé-sondage révisé est de simplifier les obligations d'information qui s'appliquent aux entités contrôlées par l'État aux fins de la version actuelle d'IAS 24. En février 2007, l'IASB avait publié un exposé-sondage (2007) qui comprenait des propositions en vue de simplifier les obligations de 2003, soit en autorisant des exemptions à l'égard de transactions qui répondaient à des critères précis. Cependant, de nombreux répondants à l'exposé-sondage de 2007 ont affirmé que les exemptions proposées étaient insuffisantes et que la version révisée de la norme se-

Les commentaires sont attendus jusqu'au 13 mars 2009. Cliquez sur le lien suivant pour accéder au [communiqué de presse](#). L'exposé-sondage est [disponible sur le site Web](#) de l'IASB.

16 décembre 2008 : Notes prises lors de la table ronde sur la crise financière tenue à Tokyo



Afin de faire face aux défis que posent les conditions actuelles du marché, l'IASB et le FASB ont décidé de tenir une série de tables rondes afin de connaître le point de vue des intéressés sur les questions de comptabilité les plus urgentes et sur la façon de les aborder. La première table ronde a eu lieu à Londres le 14 novembre 2008 (cliquez sur [ce lien](#) pour obtenir les notes de Deloitte). La deuxième table ronde a été tenue dans les bureaux du FASB à Norwalk, Connecticut (États-Unis) le 25 novembre 2008 (cliquez sur [ce lien](#) pour obtenir les notes de Deloitte). Vous trouverez ci-après les premières notes non officielles prises par les observateurs de Deloitte lors de la table ronde qui s'est tenue à Tokyo le 3 décembre 2008. Cliquez sur [ce lien](#) pour accéder à des renseignements complets sur le resserrement du crédit.

19 décembre 2008 : Exposé-sondage de l'IASB sur la consolidation



L'IASB a publié un exposé-sondage sur les modifications proposées à IAS 27, États financiers consolidés et individuels. Le but des modifications proposées est d'améliorer et de rendre plus strictes les exigences relatives à l'identification des entités contrôlées par une société et, par conséquent, des obligations d'information devant être respectées par cette société dans ses états financiers consolidés. Les propositions font partie de l'examen exhaustif, par l'IASB, des activités hors bilan et tiennent compte d'une section tirée de la [Déclaration des dirigeants des pays du G20](#) faite lors du sommet du 15 novembre. Les propositions constituent également une réponse aux recommandations contenues dans un [rapport rédigé par le Forum sur la stabilité financière](#) qui a été publié en avril 2008.

D'autres propositions à l'égard des éléments hors bilan et qui ont trait à la décomptabilisation des actifs et des passifs doivent être publiées durant le premier trimestre de 2009. La nouvelle norme viendrait remplacer IAS 27, États financiers consolidés et individuels, ainsi que l'[Interprétation SIC-12, Consolidation – Entités ad hoc](#). Vous pouvez télécharger l'[exposé-sondage 10, Consolidated Financial Statements](#), qui contient les propositions susmentionnées, sur le [site Web de l'IASB](#). La date limite pour soumettre des commentaires est le 20 mars 2009. La date d'entrée en vigueur proposée est le 1^{er} juillet 2009. Cliquez sur le lien suivant pour accéder au [communiqué de presse](#).

Tour d'horizon international : Mises à jour et nouvelles de l'IASB (suite)

20 décembre 2008 : Document de réflexion conjoint de l'IASB et du FASB sur la comptabilisation des produits



L'IASB et le FASB des États-Unis ont publié un document de réflexion sur la comptabilisation des produits en vue de recueillir des commentaires. Le document de réflexion propose un modèle unique de comptabilisation des produits fondés sur des contrats. Le modèle s'appliquerait de manière générale aux contrats conclus avec les clients, mais il est possible que les contrats dans les domaines des instruments financiers, de l'assurance et de la location soient exclus. Selon le modèle proposé, les produits seraient comptabilisés en fonction des hausses de la position nette d'une entité qui passe un contrat avec un client. [Télécharger](#) le document de discussion dès maintenant.

21 décembre 2008 : L'IASB présente des réponses récentes à la crise du crédit



L'IASB a publié un [communiqué de presse](#) qui décrit en détail les mesures qu'il a prises récemment pour faire face aux problèmes liés à la présentation de l'information qui ont été soulevés par la crise du crédit mondiale, en réponse aux [recommandations faites par les dirigeants des pays du G20](#) le mois dernier. Ces mesures sont les suivantes :

- amélioration de la comptabilisation des éléments hors bilan : un exposé-sondage sur la consolidation a été publié. D'autres propositions à l'égard des éléments hors bilan qui ont trait à la décomptabilisation des actifs et des passifs devraient être publiées vers la fin du premier trimestre de 2009;
- nouvelles obligations d'information relatives à la dépréciation : l'IASB et le FASB des États-Unis proposent des changements pour que leurs obligations d'information relatives à la dépréciation abondent dans le même sens. Le FASB a déjà publié un exposé-sondage à ce sujet et l'IASB fera de même;
- accentuation des efforts déployés pour faire face à des problèmes plus vastes en ce qui a trait à la dépréciation à l'échelle mondiale : le personnel des deux conseils travaille actuellement à une étude conjointe et un rapport doit être publié en janvier;
- traitement comptable uniforme de placements particuliers liés au crédit selon les PCGR des États-Unis et les IFRS : le FASB soumettra des directives obligatoires;
- évaluation et distinction adéquates des dérivés incorporés si les états financiers sont reclassés : l'IASB publiera rapidement un exposé-sondage à ce sujet;
- prise en compte d'autres problèmes liés aux instruments financiers, dont l'option de la juste valeur, qui ont été soulevés lors des tables rondes tenues récemment à Londres, à New York et à Tokyo.

Tour d'horizon international : Mises à jour et nouvelles de l'IASB (suite)

22 décembre 2008 : L'IASB propose des modifications visant à clarifier la comptabilisation des dérivés incorporés



L'IASB a publié pour commentaires des propositions visant à clarifier le traitement comptable des dérivés incorporés.

Ces propositions viennent répondre aux demandes formulées par les participants aux tables rondes tenues récemment par l'IASB et le FASB des États-Unis et qui avaient pour but de clarifier les exigences des normes IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation et IFRIC 9, Réexamen de dérivés incorporés. Les propositions sont énoncées dans un exposé-sondage de l'IASB, intitulé *Embedded Derivatives*. La date limite pour soumettre des commentaires est le **21 janvier 2009**. [Télécharger l'exposé-sondage](#).

23 décembre 2008 : L'IASB propose la présentation d'informations supplémentaires à l'égard des placements dans des instruments d'emprunt



L'IASB a publié pour commentaires des propositions visant à exiger la présentation, par les entités, d'informations supplémentaires sur leurs placements dans des instruments d'emprunt autres que ceux qui sont classés dans la catégorie de la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les propositions, qui correspondent à des propositions de modifications de la norme IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir, stipulent qu'une entité devrait être tenue de présenter dans un tableau la juste valeur, le coût après amortissement et le montant qui a réellement été comptabilisé dans les états financiers à l'égard des placements. De plus, selon les modifications proposées, une entité devrait être tenue de divulguer l'incidence de la comptabilisation à la juste valeur ou au coût après amortissement de tous les instruments d'emprunt sur le compte de résultat et sur les capitaux propres. Les propositions sont énoncées dans un exposé-sondage de l'IASB, intitulé *Investments in Debt Instruments*. La date limite pour soumettre des commentaires est le 15 janvier 2009. [Télécharger l'exposé-sondage](#).

Étude sur le passage aux IFRS – Une chance de constater votre progression

Nous avons tous entendu ou lu des histoires sur la conversion aux IFRS de sociétés européennes ou australiennes, mais la véritable question que bon nombre se posent est : « **Que font les autres sociétés canadiennes relativement à la transition aux IFRS?** » Les questions les plus courantes portent sur l'adoption du modèle de réévaluation ou sur les différents choix disponibles lors de la première adoption.

Afin de répondre à vos besoins, nous vous invitons à participer à notre étude sur le passage aux IFRS en [cliquant sur ce lien](#).

Le tout est confidentiel et ne prend que quelques minutes. Les résultats du sondage seront présentés dans des publications de Deloitte, telles que *Compte à rebours*, et certains de nos événements Web ou en direct. Nous publierons probablement d'autres études périodiques à l'approche de 2011.

Nous comptons sur votre participation et nous avons hâte de vous faire connaître les résultats.

Personnes-ressources

National

Don Newell
416-601-6189
dnewell@deloitte.ca

Robert Lefrançois
514-393-7086
rlfrancois@deloitte.ca

Karen Higgins
416-601-6238
khiggins@deloitte.ca

Clair Grindley
416-601-6034
clgrindley@deloitte.ca

John Hughes
416-874-3519
johnehughes@deloitte.ca

Bryan Pinney
403-503-1401
bpinney@deloitte.ca

Delna Madon
416-874-4330
dmadon@deloitte.ca

Atlantique

André Vincent
902-496-1804
avincent@deloitte.ca

Jacklyn Mercer
902-496-1805
jamerker@deloitte.ca

Jonathan Calabrese
506-632-1214
jcalabrese@deloitte.ca

Québec

Nathalie Tessier
514-393-7871
ntessier@deloitte.ca

Marc Beaulieu
514-393-6509
mabeaulieu@deloitte.ca

Richard Simard
418-624-5364
risimard@deloitte.ca

Maryse Vendette
514-393-5163
mvendette@deloitte.ca

Ontario

Tony Ciciretto
416-601-6347
tciciretto@deloitte.ca

Kerry Danyluk
416-775-7183
kdanyluk@deloitte.ca

Steve Lawrenson
519-650-7729
slawrenson@deloitte.ca

Lynn Pratt
613-751-5344
lypratt@deloitte.ca

Éric Girard
613-751-5423
egirard@deloitte.ca

Manitoba

Susan McLean
204-944-3547
sumclean@deloitte.ca

Richard Olfert
204-944-3637
rolfert@deloitte.ca

Saskatchewan

Cathy Warner
306-565-5230
cwarner@deloitte.ca

Andrew Coutts
306-343-4466
ancoutts@deloitte.ca

Alberta

Steen Skorstengaard
403-503-1351
sskorstengaard@deloitte.ca

Anna Roux
403-503-1421
aroux@deloitte.ca

Paul Borrett
780-421-3655
paborrett@deloitte.ca

Colombie-Britannique

Dan Rollins
604-640-3212
drollins@deloitte.ca

Carol Warden
604-640-3271
cwarden@deloitte.ca

Scott Munro
604-640-4925
scmunro@deloitte.ca

[Sécurité](#) | [Avis juridique](#) | [Confidentialité](#)

Certification. Fiscalité. Consultation. Conseils financiers.

Deloitte, l'un des cabinets de services professionnels les plus importants au Canada, offre des services dans les domaines de la certification, de la fiscalité, de la consultation et des conseils financiers grâce à un effectif de plus de 7 600 personnes réparties dans 56 bureaux. Au Québec, Deloitte exerce ses activités sous l'appellation Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. Le Cabinet est déterminé à aider ses clients et ses gens à exceller. Deloitte est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu.

La marque Deloitte représente une ou plusieurs entités de Deloitte Touche Tohmatsu, une *Verein* suisse, ses cabinets membres ainsi que leurs filiales et sociétés affiliées respectives. Deloitte Touche Tohmatsu est une *Verein* (association) suisse et, à ce titre, ni Deloitte Touche Tohmatsu ni aucun de ses cabinets membres ne peuvent être tenus responsables des actes ou des omissions de l'un ou de l'autre. Chaque cabinet membre constitue une entité juridique distincte et indépendante exerçant ses activités sous les noms de « Deloitte », « Deloitte & Touche », « Deloitte Touche Tohmatsu » ou d'autres raisons sociales similaires. Les services sont fournis par les cabinets membres ou par leurs filiales ou leurs sociétés affiliées, et non par la *Verein* Deloitte Touche Tohmatsu.



Membre de
Deloitte Touche Tohmatsu